



Livre Blanc

L'ART DE LA RETRAITE SUISSE

Guide pour une transition réussie

Introduction

La retraite est une étape importante de la vie, et sa planification préalable revêt une importance capitale pour se garantir une transition en douceur et une retraite épanouissante.

Ce guide précieux, spécialement élaboré pour ceux qui envisagent de passer leur retraite en Suisse, offre des conseils inestimables et des recommandations couvrant divers aspects essentiels de la préparation à la retraite.



Les points clés

Grâce à ce livre blanc, nous souhaitons ainsi mettre en évidence les principales étapes que les Suisses doivent contrôler pour s'assurer un départ à la retraite serein et confortable, tant au niveau financier que de leurs démarches administratives.

À travers ce document, vous allez donc découvrir de manière très concrète et accessible les solutions à mettre en place.

- ✎ **Choix entre la rente, le capital ou un mix pour son 2^{ème} pilier**
- ✎ **Fractionnement de l'Impôt**
- ✎ **Gestion des biens immobiliers à la retraite**
- ✎ **Rachats de cotisation dans son 2^{ème} pilier**

Choix entre la rente, le capital ou un mix pour son 2^{ème} pilier

En explorant vos options de retrait pour le 2^{ème} Pilier, il est essentiel d'évaluer les différentes combinaisons de rente et de capital qui vous sont offertes. Vos possibilités sont multiples, d'une prise totale en rente à une prise total en capital en passant par toutes les solutions intermédiaire, 10% en capital, 20%, etc.

L'examen de vos diverses possibilités vous permet de déterminer la solution la plus bénéfique à long terme, en tenant compte des implications fiscales de chaque option.

RENTE

Choisir la rente comme méthode de retrait vous garantit un flux de revenus régulier et stable tout au long de votre vie. Cependant, cela signifie que cette rente sera intégrée à vos revenus annuels et, par conséquent, soumise à l'impôt sur le revenu.

CAPITAL

À l'opposé, si vous décidez de prélever un pourcentage sous forme de capital, vous bénéficierez d'une plus grande liberté quant à l'utilisation de vos fonds.

Cependant, cette option entraîne l'imposition immédiate de l'ensemble du capital au moment du retrait (impôt réduit), et crée potentiellement une imposition sur la fortune tout au long de sa détention. Il est à noter que cette option vous confère une responsabilité plus grande : elle nécessite une discipline et une gestion prudente pour maximiser les avantages de cette flexibilité et garantir vos besoins tout au long de votre retraite.



MIX

Il est donc crucial de peser soigneusement ces considérations fiscales et de gestion avant de réaliser votre choix, qui, rappelons-le, est irréversible une fois la retraite entamée. Cette décision peut avoir un impact significatif sur votre situation financière à la retraite. Ne prenez donc pas à la légère cette étape stratégique.



Fractionnement de l'impôt

La planification minutieuse des retraits des capitaux vieillesse, tels que les 3^{ème} piliers A, le retrait du 2^{ème} pilier et les avoirs de libre passage, ainsi que la coordination avec son conjoint, revêtent une importance capitale pour optimiser la fiscalité lors de la prise de retraite en Suisse. Il est essentiel de comprendre les particularités du système fiscal suisse afin de minimiser votre fiscalité et de profiter au mieux de l'argent que vous avez cotisé pour vos beaux jours.

En Suisse, l'imposition des retraits de capitaux de prévoyance est calculée selon un barème progressif. Cela signifie qu'il est possible d'optimiser

votre situation fiscale en utilisant une stratégie d'échelonnement des retraits sur plusieurs années. En planifiant vos retraits futurs, vous pouvez ainsi réduire le montant global d'impôts à payer. Cette approche peut être envisagée dans le cas où vos besoins financiers sont assurés et que votre situation permet une flexibilité de vos retraits de capitaux.

La coordination avec son conjoint est également à prendre en considération dans ce processus. En travaillant en tandem vous pourrez ainsi équilibrer l'impact fiscal global dans les meilleures conditions.



1. Bases	Variante 1	Variante 2	
Situation familiale	Personne seule	Personne seule	
Monnaie	CHF	CHF	
2. Domicile fiscal	Personne 1	Personne 1	
Année	2023	2023	2024
3. Versements personne 1	Genève 2023	Genève 2023	Genève 2024
Capital imposable confédération	1 000 000	500 000	500 000
Capital imposable canton	1 000 000	500 000	500 000
Capital déterminant le taux confédération	1 000 000	500 000	500 000
Capital déterminant le taux canton	1 000 000	500 000	500 000
Charge fiscale	8.50%	7.85%	7.85%
Impôts confédération	23 000	10 583	10 583
Impôts canton	45 970	21 287	21 287
Impôts communs	15 988	7 403	7 403
Impôts paroisse			
Impôts, canton, commune, paroisse	61 958	28 690	28 690
Taux fisc. marginal	9.00%	9.16%	9.16%
Total impôts	84 958	39 273	39 273
Capital net	915 042	460 727	460 727
4. Total impôts	Genève 2023	Genève 2023	Genève 2024
Charge fiscale	8.50%	7.85%	7.85%
Impôts confédération	23 000	10 583	10 583
Impôts canton	45 970	21 287	21 287
Impôts communs	15 988	7 403	7 403
Impôts paroisse			
Impôts, canton, commune, paroisse	61 958	28 690	28 690
Taux fisc. marginal	9.00%	9.16%	9.16%
Total impôts	84 958	39 273	39 273
Capital net	915 042	460 727	460 727
Total contribuable	84 958	78 546	
5. Total impôts	Variante 1	Variante 2	
	84 958	78 546	
Différence par rapport à Variante 1		-6 412	

Cependant, il est essentiel de prendre en compte votre situation personnelle et les lois fiscales spécifiques de votre canton de résidence lors de la mise en oeuvre de cette stratégie d'échelonnement des retraits de vos piliers retraite.

En Suisse, les règles fiscales ainsi que les taux d'imposition peuvent varier considérablement d'un canton à l'autre. Il est donc hautement recommandé de solliciter l'accompagnement d'experts en planification fiscale tels que Planifique. Vous obtiendrez des conseils personnalisés, parfaitement adaptés à votre situation personnelle et à votre canton de résidence, afin d'éviter toute surprise désagréable.



Gestion des biens immobiliers à la retraite

En explorant vos options de retrait pour le 2ème Pilier, il est essentiel d'évaluer les différentes combinaisons de rente et de capital qui vous sont offertes. Vos possibilités sont multiples, d'une prise totale en rente à une prise total en capital en passant par toutes les solutions intermédiaire, 10% en capital, 20%, etc.

L'examen de vos diverses possibilités vous permet de déterminer la solution la plus bénéfique à long terme, en tenant compte des implications fiscales de chaque option.

De plus, certains propriétaires peuvent être confrontés à des besoins de liquidités pour financer leur retraite ou leurs projets personnels. Les coûts de santé, les voyages ou les dépenses imprévues peuvent nécessiter des fonds supplémentaires, ce qui peut inciter à la vente du bien immobilier pour obtenir un capital plus important et plus accessible.

Par ailleurs, l'aspect pratique et la gestion de la propriété peuvent également influencer la décision de vendre. Avec l'âge, les tâches d'entretien, de réparation et de gestion quotidienne peuvent devenir plus difficiles à assumer pour les propriétaires. Dans ce cas, vendre le bien peut être considéré comme une solution pour se libérer des responsabilités et des contraintes liées à la propriété immobilière, tout en permettant de disposer d'un capital qui peut être utilisé de manière plus flexible.

Si le nouveau calcul de viabilité révèle que la capacité de tenue d'hypothèque est insuffisante,



la banque peut demander l'amortissement anticipé d'une part du prêt hypothécaire. Il est important de noter que chaque situation est unique et que les politiques des banques peuvent varier. Certains propriétaires peuvent être en mesure de négocier de nouvelles modalités de prêt ou de refinancement avec leur banque pour s'adapter à leur nouvelle situation financière liée à la retraite. Dans certains cas, la vente du bien immobilier peut être inévitable pour répondre aux exigences de la banque et garantir une stabilité financière.



Il est recommandé aux propriétaires qui approchent de la retraite et qui envisagent de continuer à posséder leur bien immobilier de se renseigner auprès de leur banque sur les critères et les politiques de viabilité de l'hypothèque pendant la retraite. Cela leur permettra de mieux comprendre les implications financières potentielles et de prendre des décisions éclairées concernant la propriété immobilière dans le contexte de leur retraite.





4 Rachats de cotisation dans son 2^{ème} pilier

Le terme «rachat de cotisation» peut parfois prêter à confusion pour les contribuables. En réalité, il se réfère à une contribution volontaire que vous effectuez dans votre caisse de pension du 2^{ème} pilier en Suisse, représentant ainsi une forme d'épargne supplémentaire de votre part.

La réalisation de rachats de cotisation dans sa caisse de pension 2^{ème} pilier après l'âge de 45 ans revêt une importance significative pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, les rachats de cotisation permettent d'augmenter le capital accumulé dans le deuxième pilier, ce qui se traduit par des prestations de retraite potentiellement plus élevées et une meilleure sécurité financière à l'âge de la retraite.

Racheter des années de cotisations de votre 2^{ème} pilier, c'est également utiliser un des meilleurs outils de défiscalisations possibles, puisqu'il permet de diminuer vos impôts de manière significative et que les sommes sont généralement bien plus élevées que le plafond du 3^{ème} pilier A. En outre, l'argent investi dans les rachats de cotisation ne fait pas partie de la fortune imposable. Cela signifie que ces montants supplémentaires ajoutés à la caisse de pension ne seront pas pris en compte lors du

calcul de l'impôt sur la fortune. Cette exemption fiscale constitue un avantage financier significatif, car elle permet de préserver son patrimoine et d'optimiser sa situation fiscale globale.

Une autre considération importante est le taux technique garanti offert par les caisses de pensions. Contrairement à d'autres types de placements, les montants rachetés bénéficient d'un taux d'intérêt fixe garanti. Ce taux fixe, assure un rendement stable sur les montants investis, ce qui peut être particulièrement attrayant dans un contexte économique incertain et volatile. Être accompagné(s) pour vos rachats de cotisation peut vous permettre d'adopter une stratégie sur-mesure en fonction de votre situation, de vos projets et de vos objectifs. Mais surtout vous permettre d'en maximiser les retours fiscaux car s'ils sont réalisés de manière aléatoire, vous n'en tirerez pas le meilleur profit possible.



Il est également important de noter que les rachats effectués moins de 3 ans avant son départ en retraite ne peuvent être retirés sous forme de capital, alors n'attendez pas le dernier moment pour vous en occuper !

Votre prise de retraite est la conclusion de vos nombreuses années d'activité, son importance cruciale est induite par l'irrévocabilité des choix que vous réaliserez. L'anticipation de cette transition de vie et sa planification en devient essentielle. Si vous vous rapprochez de cette période de vie où vous pourrez enfin profiter pleinement de vos heures de sieste et de vos voyages sans contraintes, vous devez vous assurer que votre projet de retraite puisse aboutir.

Imaginez-vous à 61 ans, décidant que 62 ans est le moment idéal pour larguer les amarres et embrasser une vie de détente et de liberté.

Cependant vous n'avez à ce jour aucune idée si ce que vous avez

mis en place durant votre période d'activité est suffisant pour garantir votre retraite de rêve. Vous n'avez pas vraiment non plus la certitude sur les meilleurs choix à réaliser. Cela pourrait remettre en cause vos certitudes vis-à-vis de votre projet.

En planifiant votre retraite à l'avance, vous pourrez jongler avec les différentes options, évaluer vos besoins financiers futurs et mettre en place les actions nécessaires pour concrétiser vos projets.



.....

Pensez-y comme à la préparation d'un voyage exaltant : vous voulez vous assurer d'avoir les billets d'avion, les réservations d'hôtel et les itinéraires en main pour éviter les désagréments de dernière minute. De la même manière, en planifiant votre retraite, vous vous assurez d'avoir une vision claire de vos ressources financières, de vos investissements et de vos objectifs de revenus. Vous pourrez ainsi vous détendre en sachant que tout est en ordre pour cette nouvelle phase de votre vie.

Alors, ne laissez pas la retraite vous surprendre et préparez-vous dès maintenant pour une transition en douceur vers une vie de loisirs, de projets et de temps libre bien méritée après toutes ces années de dur labeur.

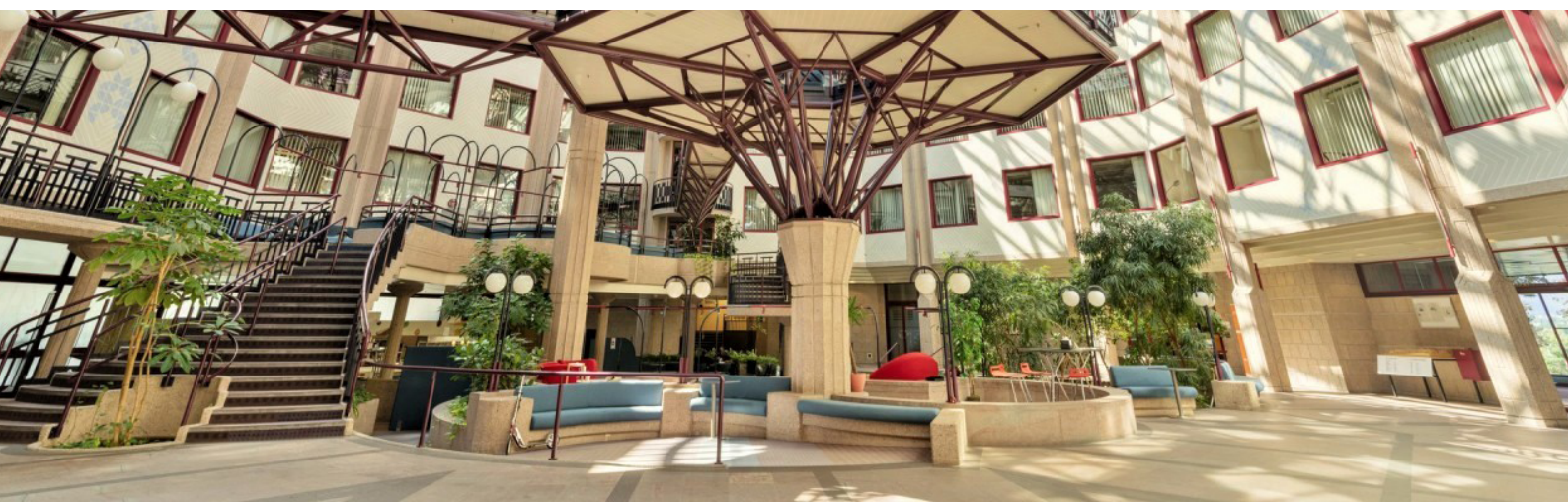
**Vous méritez de profiter pleinement de cette étape de votre vie
sans vous soucier des aspects financiers.**



Une méthode de travail unique, pour un service sur-mesure :

Prenez les rênes de votre retraite et tracez votre propre chemin vers une retraite épanouissante et pleine de satisfactions en parlant avec nous de votre projet.

Vous pouvez réserver un premier entretien informatif par téléphone en cliquant sur le bouton ci-après et nous exposer votre situation, vos objectifs et vos problématiques.



Vous souhaitez nous rencontrer à travers
un rendez-vous découverte **sans honoraires** ?

Prendre rendez-vous



Chemin du Pavillon 2, 1218 Le Grand-Saconnex, SUISSE
+41 (0)22 785 80 55 / contact@planifique.com

www.planifique.com

